

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT
de BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON I

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

L'an deux mil vingt-six et le 5 juin à 19 heures 30

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de **Madame Béatrice ALBERT, Maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 31 mai 2026**

**Présents : Béatrice ALBERT, Julie ARNAUD, Robert CLOT,
Alex DA SILVA VIEIRA, Gilles JUGE, Elodie LEFEBVRE,
Sylvain PROTIERE, Marina CASTAGNA, Gilles FORRET.**

Absents : Clémentine KUNEGEL, Loïc MERLIN

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Robert CLOT

Vu le programme d'amélioration du bâtiment communal dit « de
l'ancienne école » pour l'année 2026 ;

Nombre de
conseillers :

En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux de réhabilitation, la
commune a engagé des travaux de rénovation, notamment le
remplacement de la fenêtre du toit après avoir constaté sa vétusté et
le caractère urgent de son remplacement ;

Madame la Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer
sur le plan de financement des travaux de réfection de la fenêtre du
toit du bâtiment communal dit « de l'ancienne école. »

Montant du projet : 11679.94 €

OBJET :
**Approbation du
plan de
financement des
travaux de
réfection du toit du
bâtiment
communal dit de
l'ancienne école.**

FSST	30 %	3503.98 €
AUTOFINANCEMENT COMMUNAL	70%	8175.95 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- Approuve le plan de financement des travaux sus cités ;
- Dit que les crédits doivent être inscrit au budget de la commune en cours ;
- Donne mandat à Madame la Maire ou à un adjoint pour instruire et entreprendre les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet, notamment demander l'intervention du fonds de financement de soutien et de solidarité territoriale (FSST).

39/2026

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdit,

Pour copie conforme,

La Maire,
Béatrice ALBERT

Le secrétaire de séance,
Robert CLOT

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

ID : 005-210501813-20260605-D392026-DE